



Avis de Consultation

Vacance de postes	N° UNFPA/FPA90/IC COM/2019
Date de publication	26 Juin 2019
Date limite de dépôt des dossiers	11 Juillet 2019
Titre du consultant	Consultant(e) National(e) au profit du Ministère de la Santé pour l'analyse situationnelle de la revue des décès maternels/néonataux et riposte en Guinée
Type de contrat	Contrat Individuel (IC)
Durée du Contrat	25 Jours ouvrables
Lieux d'affectation	Conakry, avec déplacement à Boké, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et Nzérékoré.
Organisation	UNFPA-Guinée, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I – Contexte

En Guinée, le ratio de décès maternels est de 550 pour 100 000 naissances vivantes et la mortalité néonatale est estimée à 20 pour 1000 (MICS 2016). Ces taux élevés de mortalité maternelle et néonatale sont en contradiction avec le niveau de la couverture effective en consultation prénatale qui est de 85% en moyenne. Selon l'évaluation nationale des besoins en SONU réalisée en 2012, les complications obstétricales représentent près de 80% des causes de décès maternels.

Aujourd'hui, alors que l'on comprend mieux les difficultés liées au calcul des chiffres de la mortalité maternelle, on envisage de consacrer une part plus importante des ressources limitées dont on dispose à des activités permettant de comprendre pourquoi le problème perdure et ce qui peut être fait pour éviter les décès maternels et ces cas de morbidité grave. Il est essentiel pour les planificateurs de programmes et les prestataires de services de pouvoir répondre à ces questions.

C'est dans cette optique que s'est tenu à Ouidah, au Bénin en 2005, le premier atelier de formation des formateurs sur les audits des décès maternels organisé par l'OMS. A Ouagadougou Burkina Faso, en 2012 s'est tenu l'atelier d'institutionnalisation de la revue, surveillance et riposte face aux décès maternels et néonataux organisé par l'OMS et l'UNFPA.

Nous disposons de nos jours différents outils pour comprendre le pourquoi ces femmes meurent-elles, il existe également le guide technique pour la surveillance intégrée de la maladie et la riposte en Guinée et le guide technique de surveillance des décès maternels et néonataux et les différents outils pour prendre une action face à cette tragédie.

En 2014, nous avons procédé à la formation des gestionnaires des services de santé et des prestataires des hôpitaux nationaux, des directions régionales, préfectorales de la santé de tout le pays sur la revue des décès maternels et néonataux, la surveillance et la riposte.



En Juillet 2015, une évaluation de la mise en œuvre de la SDMNR a été réalisée suivi d'une restitution et de renforcement des capacités de 74 prestataires et gestionnaires des services (société civile, état civil, action sociale) sur le sujet en septembre 2015 à Conakry. C'est pourquoi le Ministère de la santé à travers le PNMSR à organiser cette activité afin de vérifier le niveau d'avancement de la revue au niveau des zones d'intervention.

Les termes de référence ci-dessous déclinent les actions du/de la Consultant(e) National(e).

II-Objectif général

Améliorer la qualité des revues des décès maternels et néonataux et riposte dans les structures sanitaires et les autopsies verbales dans les communautés en Guinée.

III-Objectifs spécifiques

- Faire un état des lieux de la qualité des revues, des comités des revues mis en place dans les districts sanitaires et le niveau de mise en œuvre des activités de SDMR ;
- Analyser les outils de gestion des données et les outils des revues dans les formations sanitaires ;
- Apprécier le mécanisme des revues mis en place y compris la remontée des rapports de revue ;
- Identifier les goulots d'étranglement et les défis à la réalisation des revues et des autopsies verbales ainsi que les faiblesses liées à la formulation des actions définies dans le plan de riposte ;
- Identifier les besoins en appui technique et financier ;
- Formuler des recommandations pertinentes à l'attention des différents acteurs pour corriger les difficultés recensées ;
- Proposer un plan d'actions détaillé pour l'amélioration de la qualité de revues au niveau opérationnel sur la base des résultats de l'analyse situationnelle.

IV- Principales tâches à réaliser par le consultant national :

Sous le leadership et la supervision du/de la consultant(e) principal(e), il/elle :

1. Contribue à l'analyse documentaire, à la conception des outils ;
2. Est responsable de la collecte des données (quantitatives et qualitatives) relatives aux écoles de formation des sages-femmes ;
3. Conduit les entretiens, facilite les groupes de discussion, des ateliers, etc.... si nécessaire ;
4. Analyse les données recueillies et assure leur triangulation pour validation ;
5. Rencontre les partenaires et les bénéficiaires dans les zones d'intervention pour recueil d'informations ;
6. Rédige le rapport selon les orientations du consultant international ;
7. Participe activement aux différentes séances de validation et prend en compte les contributions formulées pour améliorer le document ;

8. Veille à l'assurance qualité interne et aide à l'élaboration des versions révisées des rapports d'évaluation jusqu'au rapport final.

V-Livrables :

L'équipe de l'évaluation devrait être composée de deux (2) membres dont un(e) consultant(e) international (e), principal(e) et 1 consultant national technique. Le/La consultant(e) principal(e) assumera la responsabilité globale du processus d'évaluation, de la préparation de la méthodologie et des outils jusqu'à la production du rapport final. Il/elle dirigera et coordonnera les travaux de l'équipe et sera le/la garant(e) de la qualité des différents livrables de l'évaluation. Les livrables seront soumis par le consultant principal en version hard et électronique.

VI-Evaluation :

L'Analyse situationnelle des revues des revues des décès maternels et néonataux et riposte ainsi des autopsies verbales sera effectuée à l'aide d'un outil standardisé international impliquant toutes les parties prenantes et à tous les niveaux (national, régional et préfectoral). Elle portera sur la revue documentaire, l'analyse des outils des revues et les supports de données des maternités, la visite des lieux (observation des maternités, sites de stage, laboratoire de compétences), les entretiens avec les responsables des formations sanitaires et des hôpitaux, les membres du comité des revues, le personnel d'encadrement, les membres des comités de santé représentant les communautés, les prestataires de services...

L'équipe d'évaluation veillera à la triangulation des sources de données, aux outils et méthodes de collecte des données pour s'assurer de leur qualité.

L'évaluation sera structurée en trois phases : phase préparatoire, phase d'évaluation de terrain et la phase de l'analyse de données, de la rédaction, la validation et de la diffusion du rapport final.

VI-1 Phase préparatoire :

Cette phase comportera le recrutement d'un consultant international pour coordonner l'évaluation et d'un consultant national, la mise en place d'un comité technique, la revue documentaire, l'adaptation et la production de l'outil de collecte, la composition et l'orientation des équipes de collecte de données. Cette phase sera mise à profit pour définir le chronogramme de l'évaluation et la stratégie de collecte et d'analyse de données.

VI-2 Phase d'évaluation de terrain :

Sous la supervision des deux consultants, la phase de terrain se déroulera simultanément dans 8 régions avec une durée de 10 jours ouvrables. La collecte des données se fera par des enquêteurs formés à cet effet. La collecte de données dans la région de Conakry et environnant sera conduite par toutes les équipes avant les autres régions de l'intérieur du pays. Les données collectées seront recueillies par les consultants pour revue, traitement, analyse et production du rapport.

VI-3 Phase de l'analyse et de rédaction du rapport final :

Cette phase sera exécutée par le consultant international avec l'appui du consultant national. Elle consistera à la revue de la qualité des données de terrain, l'analyse des données et l'élaboration du rapport provisoire et final de l'évaluation. Une réunion technique sera organisée par le comité technique pour la revue et la validation du rapport de l'évaluation.



VII- Compétences et Qualification

1. Compétences requises

- Démontrer une ouverture d'esprit et une habilité à travailler efficacement en équipe ;
- Etre capable de mener une réflexion et faire une analyse stratégique ;
- Faire preuve de créativité, d'organisation et d'initiative ;
- Avoir la capacité de planifier son travail de manière autonome et être capable de gérer plusieurs priorités à la fois ;
- Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle et d'une excellente culture générale.
- Etre animé d'un esprit de neutralité et d'intégrité.

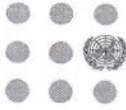
2. Qualifications et expertises

- a. Formation universitaire supérieure (minimum bac+5 en sciences sociales, sciences économiques, sciences politiques, santé publique ou équivalent).
- b. Expérience confirmée d'au moins 5 ans dans la conduite des évaluations en particulier dans le domaine de la revue des décès maternels et néonataux, les autopsies verbales et riposte ;
- c. Spécialisation et expérience significative dans de la revue des décès maternels et néonataux, les autopsies verbales et riposte
- d. Parfaite maîtrise du contexte socioéconomiques du pays.
- e. Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
- f. Excellentes capacités de communication et de rédaction en français ;
- g. Familiarité avec les Nations Unies et/ou le mandat et les activités de UNFPA est un atout ;
- h. Maîtrise de l'anglais serait un atout.

VII-Composition du dossier de candidature

Le dossier doit comprendre :

- Une lettre de motivation adressée à Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA en Guinée.
- Un formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli (disponible sur le site du Bureau Pays de l'UNFPA (<http://guinea.unfpa.org>) ou au Bureau de l'UNFPA en Guinée), avec l'indication des coordonnées de trois personnes de référence à contacter en cas de besoin ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- Une copie certifiée des diplômes ;
- Les copies des certificats de travail pertinents.



UNFPA

Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République de Guinée

3. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés, plus tard le **Judi 11 Juillet 2019 à 16 h 00**, soit :

- Sous pli fermé portant la mention « **Consultant(e) National(e) au profit du Ministère de la Santé pour l'analyse situationnelle de la revue des décès maternels/néonataux et riposte en Guinée** », déposé à la Représentation de l'UNFPA, sise à Coleah, au 3ème Étage de la Maison Commune des Nations Unies. BP 222 Conakry, GUINEE.
- Par Email, à l'adresse **alkaba@unfpa.org**, dont l'objet portera la mention : « **Consultant(e) National(e) au profit du Ministère de la Santé pour l'analyse situationnelle de la revue des décès maternels/néonataux et riposte en Guinée** ».

Seul(e)s les candidat(e)s ayant un intérêt pour UNFPA seront contacté(e)s pour la suite du processus. Ils/elles seront soumis(e)s à un entretien de recrutement.

N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h15 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Conakry, le 25 Juin 2019



Barbara M. Sow
Représentante

